

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 23 avril 2014**

Début de séance du conseil à 20h00

Par 18 voix pour et une abstention, le conseil municipal a :

- Adopté le budget primitif 2014 tel que présenté en séance et annexé au présent compte rendu sommaire.

Par ce même vote le conseil municipal a :

- Maintenu à l'identique les taux des impôts locaux sur la commune de Garat.
(Pas d'augmentation en 2014)
- Adopté l'enveloppe globale de 64500€ de subventions à destination des associations.
- Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la souscription d'un emprunt pour un montant maximal de 100000€ remboursable au plus tard fin 2015 après encaissement du fond de compensation de la TVA2014.
- Autorise Monsieur le maire à engager toutes les démarches nécessaires aux demandes permettant l'obtention de subventions auprès des différentes instances appropriées.
- Autorise Monsieur le Maire à passer commande pour la tranche conditionnelle du marché public concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Questions Diverses :

Chantier de Sainte Catherine :

Information sur l'Etat d'avancement du chantier de Sainte Catherine et de l'avenant qui va impacter financièrement le marché de travaux suite à la découverte de deux anciennes cuves à hydrocarbures dont le volume de terre souillée va faire l'objet d'un processus de traitement et de dépollution approprié.

Présentation des différents types de finition des bétons lavés désactivés qui seront réalisés sur l'îlot central mais également sur l'ensemble des trottoirs.

Rappel des manifestations de mai 2014

- Le 1^{er} mai La Jeunesse sportive Garat Sers Vouzan organise son traditionnel brin d'aillet.
- Le 4 mai aura lieu la cérémonie rendant hommage à René Chabasse et aux fusillés de la Braconne.
- Le 8 mai aura lieu la cérémonie célébrant la libération de la France le 8 mai 1945.
- Le 8 mai l'association des anciens combattants organise le repas des anciens combattants et sympathisants.
- Le 25 mai auront lieu les élections Européennes.
- Le 31 mai Garat Ener'gym organise sa soirée de fin d'année.

Fin de séance du conseil à 21h00.

Vu pour être affiché le 30 janvier 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,
Signé : Daniel FAURE

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Daniel Faure', written over a faint grid background.